



CAMACUMA, PAR ET POUR LES CUMA

Dans le prolongement de cette philosophie, il est proposé aux Cuma, au réseau fédératif, aux cumistes, aux salariés et aux investisseurs extérieurs d'acquérir des actions pour accompagner le projet Camacuma et contribuer au développement de la société.

Camacuma travaille sur le développement de solutions d'accès à des matériels agricoles performants afin de permettre aux adhérents des Cuma de maîtriser leurs coûts de mécanisation.

CAMACUMA, permet :

- Le développement de nouvelles activités dans les Cuma
- De proposer des offres adaptées aux Cuma
- De Garantir un service adapté aux Cuma

DEVENIR ACTIONNAIRE CAMACUMA !

POURQUOI CAMACUMA SOUHAITE AVOIR RECOURS À L'ACTIONNARIAT ?

L'objectif de l'augmentation de capital est de venir accompagner le projet CAMACUMA et ainsi en faire profiter le réseau. Ce projet est gagnant-gagnant, car il permet à Camacuma de développer son autonomie financière et aux souscripteurs de bénéficier d'une rémunération attractive du placement de leur réserve.

Pourquoi accompagner CAMACUMA ?

Dans le cadre de sa croissance et de solution alternative aux financements bancaires, Camacuma propose l'accès à l'actionnariat. Ce financement permet à la société la réalisation et le développement de nouvelles offres pour les CUMA.

COMMENT ACCOMPAGNER LE PROJET CAMACUMA ?

En devenant actionnaire, vous contribuez au développement de la structure et à son autonomie financière.

CAPITAL B :

Souscription à des actions pour une durée de 5 ans avec un taux d'intérêt de 6%. Ces actions sont des actions sans droits spécifiques. 1 part de la catégorie B vaut 100€. 50 actions minimum pour souscrire.

DURÉE DE PLACEMENT : 5 ANS AVEC POSSIBILITÉ DE SORTIE À PARTIR DE 3 ANS ET 4 ANS SOUS VALIDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAPITAL C :

Souscription à des actions pour une durée de 2 ans avec un taux d'intérêt de 3%. En cas de versement de dividendes, les actions de catégorie C se verront attribuer un dividende majoré de 50%. Si un dividende de 100€ est accordé aux parts B, les titulaires de parts C, se verront attribuer un dividende de 150€. 1 part de la catégorie C vaut 100€. 50 actions minimum pour souscrire.

DURÉE DE PLACEMENT : 2 ANS

CAPITAL B : Ouvert aux acteurs du réseau CUMA (fédérations, cuma, adhérents et salariés) et les investisseurs extérieur au réseau

CAPITAL C : Ouvert seulement aux acteurs du réseau CUMA (fédérations, cuma, adhérents)

EXEMPLE : SOUSCRIPTION À HAUTEUR DE 100 ACTIONS, SOIT 10 000€

CAPITAL B : 6% - 5 ANS

Année	Valeur de Rachat en €
1	10 600€
2	11 236€
3	11 910,16€
4	11 624,77€
5	13 382,26€

Le rachat des actions se fait à la sortie.
Les intérêts sont capitalisés chaque année.

CAPITAL C : 3% - 2 ANS

Année	Valeur de Rachat en €
1	10 300€
2	10609€